

19, rue Jean Crampagne - 31300 Toulouse

05 61 31 80 59

123tournesols@gmail.com

<http://www.ecolesteinertoulouse.org>

Tarifs & Inscriptions pour l'année scolaire 2019 / 2020

Frais d'inscription 2019-2020 :

Ces frais sont versés en une fois pour toute l'année scolaire. Ils ne sont remboursables en aucun cas. Ces frais seront débités le mois qui précède la rentrée scolaire de l'enfant.

Ces frais s'élève à 125€ minimum/famille et par an quelle que soit la date de rentrée à l'école.

Ils comprennent :

- les frais administratifs (115 €)
- la participation au fond de solidarité de l'école (10€ minimum)

Et en option :

- les frais d'adhésion à l'association Jardin Novalis (15€/parent)

Si vous souhaitez avoir le droit de vote lors de l'assemblée générale, pour prendre part aux décisions de l'association, il est nécessaire de rajouter ces frais d'adhésion. 1 voix par personne. Il n'est pas obligatoire d'être le responsable légal de l'enfant pour adhérer ; les beaux-parents le peuvent aussi.

Frais de scolarité annuels pour 2019/2020 :

Tarif scolarité annuelle : Le barème de l'école est établi en fonction du revenu fiscal de référence. Il est demandé aux couples non mariés, séparés ou divorcés, de considérer l'ensemble des revenus dont dispose le couple parental.

Revenu Fiscal de Référence (RFR figurant sur l'avis d'imposition)					
A	B	C	D	E	F
= ou < 24 000€	24 001€ =>30 000€	30 001€ => 36 000€	36 001€ => 48 000€	48 001€ =>60 000€	>60 000 €

Un règlement échelonné est possible :

- en 3 fois (paiement trimestriel)
- en 10 fois (paiement mensuel)

A mettre en place, par virement ou par dépôt de **3 ou 10 chèques avec le dossier d'inscription**, lors de votre rendez-vous avec la cellule administrative.

Les chèques seront encaissés en début ou à la fin de chaque mois de septembre à juin.

Les virements automatiques seront programmés en début de chaque trimestre (septembre/janvier/avril) ou de chaque mois de septembre à juin.

Pour les inscriptions en cours d'année, les frais de scolarité seront calculés au prorata du nombre de mois de fréquentation de l'enfant. (Tout mois entamé est dû pour l'écolage, la cantine et la garderie). Les frais d'inscription et d'adhésion seront dus intégralement.

Aucun remboursement des frais de scolarités ne sera accordé en cas d'absence de l'enfant (maladie de courte durée, voyage, etc.).

En cas de départ anticipé de l'enfant en cours d'année, un préavis de deux mois est demandé pour le remboursement des frais engagés. A défaut de préavis, l'année entière sera due.

En cas d'annulation d'une inscription durant l'été qui précède la rentrée de septembre, les deux premiers mois seront dus. Un chèque de caution sera demandé à l'inscription.

Les sorties scolaires et les voyages scolaires sont en sus.

Important : Il ne sera pas possible d'effectuer une inscription pour l'année 2019-2020 si la scolarité 2018-2019 n'est pas entièrement acquittée au 30 juin 2019.

TARIFS ECOLAGES : BASE ANNUELLE (en euros)

ECOLE PRIMAIRE ET JARDIN D'ENFANTS						
	A	B	C	D	E	F
1 enfant	2860	3080	3410	3806	4136	4378
2 ^{ème} enfant	2288	2464	2728	3045	3309	3502
3 ^{ème} enfant	1830	1971	2182	2435	2647	2802
4 ^{ème} enfant	1464	1577	1746	1948	2118	2242
JARDIN D'ENFANTS (demi-journée)*						
	A	B	C	D	E	F
1 enfant	2574	2750	3069	3421	3828	3938
2 ^{ème} enfant	2057	2200	2453	2728	3058	3146
3 ^{ème} enfant	1639	1760	1958	2189	2442	2519
4 ^{ème} enfant	1309	1408	1562	1749	1958	2013

*L'inscription des enfants à l'un ou l'autre des régimes (plein-temps ou mi-temps) devra s'effectuer pour le mois complet ; le basculement de l'un à l'autre des régimes devra être signalé avant le début du mois au secrétariat.

TARIFS CANTINE : BASE MENSUELLE (en euros)

Plein Temps (4 repas/semaine)	67
Mi-temps (2 repas/semaine)	34
Repas à l'unité*	5

*réservé aux enfants mangeant exceptionnellement à l'école
Pour tout repas à l'unité, des tickets sont en vente au secrétariat.
Le ticket devra être présenté au secrétariat avant la prise de repas.

TARIFS GARDERIE : BASE MENSUELLE (en euros)

1/mois	7
2/mois	13
3/mois	17
4/mois	21
5/mois	25
6/mois	31
7/mois	36
8/mois	40
9/mois	46
10/mois	51
11/mois	54
12/mois	60
13/mois	64
14/mois	70
15/mois	75
16/mois et +	81